



ImmoStat

GIE régi par les articles L.251-1 à L.251-23
du nouveau Code du Commerce

COMMUNIQUE POUR DIFFUSION IMMEDIATE

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU T2 2015

Paris, le lundi 31 août 2015

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ATTEIGNENT 20,6 % EN MOYENNE EN ÎLE-DE-FRANCE

Après une hausse au T1 2015 de 20,2% à 20,4%, **le niveau moyen des mesures d'accompagnement** des transactions locatives de bureaux en Ile-de-France **enregistre à nouveau une progression au T2 2015 pour atteindre 20,6%** (+0,2 point par rapport au trimestre précédent).

Les transactions de **bureaux supérieurs à 5 000 m²** continuent à bénéficier d'un accompagnement plus important avec un différentiel de **+2,7 points au T2 2015** par rapport aux autres transactions.

Le taux moyen des mesures d'accompagnement varie d'un secteur de marché à l'autre, de **12,4% dans Paris Centre Ouest (hors QCA)** à **23,4% dans le secteur de La Défense**.

La plus forte progression observée au cours du trimestre parmi les secteurs ImmoStat **concerne le Croissant Ouest**.

A PROPOS DE L'INDICATEUR

En décembre 2014, le GIE ImmoStat a lancé un nouvel indicateur dédié au niveau moyen des mesures d'accompagnement en Ile-de-France. Cette nouvelle publication trimestrielle se tient un mois après les autres indicateurs et doit permettre aux professionnels de l'immobilier de mieux appréhender l'évolution des loyers.

Le niveau des mesures d'accompagnement est calculé sur les transactions locatives de bureaux de plus de 1 000 m² qui se sont tenues en Ile-de-France au cours des 12 derniers mois. Il prend en compte les franchises, les participations aux travaux ainsi que les loyers progressifs.

Les informations utilisées dans le calcul de l'indicateur se basent sur les transactions réalisées par les membres du GIE. Ceci permet d'atteindre **une couverture sans équivalent de 61% de la demande placée** constatée sur les transactions de plus de 1 000 m² au cours des 12 derniers mois (66% pour les transactions de plus de 5 000 m²).

ImmoStat fournit des analyses des mesures d'accompagnement par secteurs, tranches de surface ainsi que par ville avec un historique remontant au T4 2012.

Retrouvez les indicateurs du **T2 2015** sur le nouveau site du GIE www.immostat.com
ou contactez-nous en écrivant à info@immostat.com

CONCERNANT IMMOSTAT

ImmoStat est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en 2001 par les principaux conseils en immobilier d'entreprise : BNP Paribas Real Estate, CBRE, DTZ et JLL.

Grâce à ses règles communes de traitement, le GIE ImmoStat restitue des informations harmonisées à ses membres et fournit des statistiques homogènes sur l'offre, la demande et les prix aux acteurs de l'immobilier, qu'ils soient utilisateurs ou investisseurs.

Cette initiative originale renforce la lisibilité du marché et dote l'Ile-de-France d'un véritable organe de place qui contribue à son attractivité à l'international.

FIN DU COMMUNIQUE

###